Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/623520
N° d'annonce : 623520

Labo Laser

SAS au capital de 10.000 euros

Siège social : 22, avenue Georges V, 75008 Paris

913 124 368 RCS Paris

Par Décisions en date du 2 juin 2022, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 2.749,80 euros, par émission de 27.498 actions ordinaires nouvelles de 0,10 euros de valeur nominale chacune, pour le porter à la somme de 12 749,80 euros, divisé en 127.498 actions ordinaires de 0,10 euros de nominal.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de PARIS.

POUR AVIS

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeIfWcoHR
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeIfWcoHR

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)